

La lutte contre l'illettrisme, grande cause nationale 2013

2,5 millions d'adultes en France ne maîtrisent pas suffisamment la lecture et l'écriture

Le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a annoncé vendredi 1er mars l'attribution du label Grande Cause Nationale 2013 au collectif "Agir ensemble contre l'illettrisme ". En attribuant le label Grande Cause Nationale à ce collectif de 64 organisations fédérées par l'Agence Nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), le premier ministre entend "sensibiliser les Français à un problème méconnu et sous-estimé" qui est un "obstacle dans toutes les sphères de la vie familiale, citoyenne et professionnelle".

L'illettrisme concerne pas moins de "2 500 000 personnes, soit 7 % de la population âgée de 18 à 65 ans", qui "ne maîtrisent pas suffisamment la lecture et l'écriture pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne", poursuit le texte.

Le label Grande Cause Nationale, attribué chaque année par le premier ministre depuis 1977, permet à des organisations à but non lucratif souhaitant faire appel à la générosité publique d'obtenir des diffusions gratuites sur les radios et les télévisions publiques.